

# Bonne fortune pour les gros contribuables de l'ISF

Contraint à un an de la présidentielle de retirer à contrecœur son bouclier fiscal, le président de la République réforme l'impôt sur la fortune. Un nouveau cadeau aux nantis à l'heure où le gouvernement exige la rigueur pour les fonctionnaires, les services publics et les collectivités locales.

Ce n'est pas aujourd'hui que Nicolas Sarkozy pourra mettre au placard son costume de « président des riches ». En donnant son feu vert à une réforme de la fiscalité, le conseil des ministres vient pourtant de jeter par-dessus bord le trop décrié bouclier fiscal. Mais pour faire mauvaise fortune bon cœur (si l'on peut dire), l'abandon contraint du bouclier fiscal s'accompagne de l'allègement de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune). Et à tout prendre, les riches s'en sortent plutôt bien !

Globalement, le bouclier fiscal privait l'État d'environ 700 millions d'euros annuellement qui retournaient sous forme de chèques dans la poche des très gros contribuables. La baisse des taux de l'ISF décidée hier en conseil des ministres coûtera à l'État 1,6 milliard d'euros de recettes fiscales, qui resteront dans les poches de grands possédants. On voit donc de suite où sont les gagnants ! Avec en prime un vrai bonus cette année : si l'allègement des barèmes de l'ISF entre en jeu dès cette année, la fin du bouclier fiscal ne prendra effet qu'après 2012. Jackpot en 2011 !

## Qui sont alors les grands gagnants de la réforme ?

Dans le concret, que porte cette nouvelle réforme ? Le seuil d'entrée dans l'ISF est relevé à 1,3 million d'euros contre 800 000 euros auparavant, ce qui fait sortir de l'impôt sur le patrimoine 300 000 assujettis. Les patrimoines supérieurs à 1,3 million d'euros seront taxés de 0,25 % sur la totalité de leur valeur et ceux supérieurs à 3 millions d'euros seront taxés à 0,50 %. Les barèmes de l'ISF s'étagaient jusqu'à présent d'une tranche à 0,55 % à une tranche à 1,80 % pour les patrimoines supérieurs à 16,8 millions d'euros. Et la réduction de 50 %

de l'ISF en cas d'investissement dans les PME ou pour les dons aux associations est maintenue.

2 000 contribuables qui se situent dans la dernière tranche avec des patrimoines supérieurs à 16 millions d'euros. 1000 qui bénéficiaient du bouclier fiscal sortiront gagnants de la réforme à hauteur de 35 400 euros en moyenne. Pour les 1 000 autres qui ne bénéficiaient pas du bouclier fiscal, le gain sera beaucoup plus important encore puisqu'il s'élèvera en moyenne à plus de 400 000 euros !

## De nouveaux revenus fiscaux très aléatoires

Évidemment le gouvernement s'en défend, arguant que la réforme s'accompagne de nouvelles mesures fiscales destinées à la financer. Il faut en effet combler les 900 millions d'euros de trou qu'elle laisserait dans les caisses de l'État. Le gouvernement compte sur le relèvement des barèmes des droits de succession, l'allongement des délais entre deux donations défiscalisées. Il crée une taxe sur les résidences secondaires des étrangers et une « exit tax » pour frapper les entrepreneurs qui s'établissent à l'étranger dans le seul but d'échapper à l'imposition. Mais tous ces revenus semblent très aléatoires, au point que même des élus UMP s'en émeuvent, réclamant, comme Pierre Méhaignerie, la création d'une nouvelle tranche de l'impôt taxant à 45 % les plus hauts revenus.

Le gouvernement imprime à l'impôt de solidarité sur la fortune une nouvelle évolution, destinée à justifier, à compter de 2012, sa disparition définitive, réclamée depuis longtemps par nombre d'élus de la majorité et le MEDEF. En conditionnant la suppression du bouclier fiscal à l'aménagement de l'ISF, le chef de l'État réalise un tour de prestidigitation fiscale, qui consiste à leur donner d'une main ce que l'on prend de l'autre.

On est loin en tout cas d'une grande réforme de la fiscalité annoncée comme le dernier chantier du quinquennat Sarkozy. Le conseil des prélèvements obligatoires (CPO) qui dépend de la Cour des comptes a d'ailleurs remis un rapport qui demande notamment une réforme de l'impôt sur le revenu, dont « les recettes sont désormais faibles », et qui « peine de plus en plus à remplir (son) objectif de progressivité et de redistribution ».